



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 AVRIL 2026

Numéro	01
Objet	MODALITES D'ORGANISATION DES SCRUTINS POUR LES ELECTIONS
Rapporteur	Marcel GATOUILLAT

Date de convocation et d'affichage : 03 avril 2026
La séance, présidée par Monsieur Marcel GATOUILLAT, Doyen, est ouverte à 19h35.

En exercice : 135 / Quorum : 68 / Présents : 134 / Votants : 135

Présents : AUBRUN Olivier, AZZAB Jamila, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAROIN Stéphanie, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BELIN Philippe, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHOT Bastien, BLASSON Christian, BORDIER Grégory, BOURDON Amandine, BOUTRELLE Thierry, BRAUN Jean-Paul, BRAUX Sébastien, BREMENT Jacques, BRET Marc, BRIOT Charline, BROCHET Pierre, CASSONNET Christian, CATERINO Marie-Laure, CAVAILLAC Guy, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, COLLARD Benoît, COPITET Catherine, CORNUMAND Agnès, COURTOIS Armelle, CROPAT Patrice, DEBROUWER Denis, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DELARUE Clément, DENIS Valéry, DINIZ Laurence, DOBRAJE Karine, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUMONT Jean-Michel, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, DUXIN Christophe, ERMINI Hervé, FARRUGIA Frédéric, FENEK Karim, FERNANDEZ Sophie, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAPIN David, FREGANS Baptiste, GANTELET Bruno, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GEORGE Yvan, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GOJJARD Pascal, GRILLAT Stéphane, GUILBARD Victor, GUNDALL Philippe, HAINAUD Christian, HELLAL Karim, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HEUILLARD Véronique, HIMEUR Aïcha, HONORE Nicolas, HOUARD Bruno, HUBERDEAU Marie, HUP Carole, JOURNOT Aude, KACZMAREK Elodie, KUZMA Romain, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LEBECQ Jérémy, LEDOUBLE Catherine, LEFEVRE Vincent, LEMOINE, Philippe, LEPRINCE Didier, LEROY Marie-Thérèse, LOUIS Benoît, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Pascal , MANGEON Marielle, MARCHAL Yves, MEIRHAEGHE Jean-François, MILESI Franck, MONT-DESFONTAINES Nathalie, NIEUWMUNSTER Adrien, ORDONNEAU Marie, OUDART Audrey, PAUWELS Cécile, PETER Anthony, PETIT Christine, POIVEZ Kevin, POTTIER Denis, PROVENCE Gérard, RAGUIN Jacky, RANCUREL Marie-Noëlle, RAYMOND Arnaud, RENOIR Gilles, REVOLIO Claudine, ROBERT Julien, ROGER Sylvain, ROUSSELLE Patrice, SAUVAGE Philippe, SCHERRER Luc, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SIMON Eric, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THIENOT Régis, THOMAS Christine, THOMAS Jérôme, TRESSOU Marie-Hélène, TURPIN-PADIRAC Marie-Béatrice, VAJOU Sabine, VAN DEN BROECKE Bertrand, VIART Jean-Michel, VINCENT Fabien, VINOT Pascal, YANIK Ulku, ZWALD Jérémy.

Excusée et a donné pouvoir : LEMELLE Flavienne à SEBEYRAN Marc.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
135	0	135	0	0

Le Conseil Communautaire désigne, à l'unanimité de suffrages exprimés, Marie HUBERBEAU comme secrétaire de séance.

2. Désignation des assesseurs

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
135	0	135	0	0

Le conseil communautaire désigne : Boris DRIAT, Emmanuel CHOISELAT, Claudie LANOUX, Philippe SAUVAGE, Jérémy LEBECQ, Christelle THIEBAUX, Virgil HENNEQUIN, Patrick FINOT, Dominique FLEURET, Carole HUP, Cécile PAUWELS, Anne-Sophie GAUTHIER, Armelle COURTOIS, Denis POTTIER et Baptiste FREGANS comme assesseurs ayant la qualité de conseillers communautaires, à l'unanimité des suffrages exprimés.

3. Désignation des auxiliaires de séances

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
135	0	135	0	0

Le conseil communautaire désigne : Marie-Emmanuelle SENECTAIRE, Céline LOURADOUR, Marie-Laure CLEMONT, Aude BARY, Emmanuelle PERROT, Rodolphe RAPINAT, Catherine COCHENER, Mélanie MILOT, Emilie ORTEGA, Cécilia SUJICA-BIANCHI, Christian HECTOR, Guillaume GUENEGOU, Romain MOLINARO, Clément DABERT, Yannick CRISINEL, François-Julien DEFERT et Anna DA COSTA comme auxiliaires de séance, à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 AVRIL 2026

MODALITES D'ORGANISATION DES SCRUTINS POUR LES ELECTIONS

Exposé :

En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale au titre de l'article L5211-2 du CGCT, le Conseil communautaire nomme au début de chaque séance un secrétaire parmi ses membres.

Le Conseil communautaire peut également adjoindre à ce secrétaire de séance des auxiliaires, choisis hors de ses membres, qui assistent aux séances sans participer aux débats et au vote des délibérations.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE DESIGNER..... comme secrétaire de séance ;**
- **DE DESIGNER comme assesseurs ayant la qualité de conseillers communautaires ;**
- **DE DESIGNERcomme auxiliaires de séance.**